Extrait du site UGTG.org

url :Â http://ugtg.org/spip.php?article1160

Le scandale du crÃ©dit bÃ©kÃ© surnommÃ© Â« CrÃ©dit Martiniquais Â »

- ActualitÃ© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 13 novembre 2009

Mis Ã jour le : vendredi 13 novembre 2009

UGTG.org

Pendant des dÃ©cennies, les Martiniquais, en particulier les fonctionnaires, Ã©taient persuadÃ©s quâEuros"ils possÃ©daient une banque bien Ã eux. La preuve : elle sâEuros"appelait le Â« CrÃ©dit martiniquais Â ». Cela flattait notre petit ego et nous avions le sentiment dâEuros"Ãªtre des David tropicaux face aux Goliath franÃ§ais que sont la BNP ou le CrÃ©dit Lyonnais. Certes, elle nâEuros"Ã©tait pas tendre avec nous, cette banque du terroir, puisquâEuros"au moindre dÃ©couvert de 100 ou 200 francs, on se voyait vertement tancÃ© et retirer son chÃ©quier illico presto. Sans compter quâEuros"elle Ã©tait trÃ¨s chiche sur les autorisations de dÃ©couvert par rapport Ã ses concurrentes hexagonales. Mais bon, nous nous disions que câEuros"Ã©tait sans doute lÃ le prix Ã payer pour avoir Â« notre banque Ã nous Â ».

On Ã©tait ainsi au CrÃ©dit martiniquais de pÃ¨re en fils. On en tirait fiertÃ© et orgueil.

Sauf que tout Ã§a, câEuros"Ã©tait une vaste couillonnade. Le soi-disant CrÃ©dit Martiniquais nâEuros"Ã©tait en fait que le CrÃ©dit BÃ©kÃ©. Ainsi, quand on cherchait noise Ã un simple client nÃ¨gre pour quelques francs dâEuros"impayÃ©s, de puissants BÃ©kÃ©s sâEuros"octroyaient des prÃªts Ã 2 ou 3%, prÃªts quâEuros"ils ne se prÃ©occupaient mÃªme pas de rembourser en plus. Les Ã©conomies des NÃ¨gres ou les liquiditÃ©s quâEuros"ils laissaient dans cette banque servaient, en fait, Ã certains BÃ©kÃ©s de tiroir-caisse pour mener grand train.

Cette **Â« vakabonnajri Â »** dura des dÃ©cennies sans que ni lâEuros"Etat franÃ§ais, ni nos Ã©lus politiques nâEuros"y trouvent rien Ã redire. 40 millions de francs se volatilisÃ¨rent ainsi dans les poches des descendants dâEuros"esclavagistes, somme colossale dont on se demande Ã quoi ils ont bien pu lâEuros"utiliser puisquâEuros"apparemment cela ne profita en rien Ã lâEuros"Ã©conomie martiniquaise.

Et puis, un beau jour, la banque franÃ§aise Ã laquelle Ã©tait adossÃ©e le CrÃ©dit Martiniquais, Ã savoir le CrÃ©dit dâEuros"Outre-mer, commenÃ§a Ã trouver lâEuros"addition plus que salÃ©e et finit par porter plainte en justice il y a plus dâEuros"une dizaine dâEuros"annÃ©es de cela. [1]

Une enquÃªte fut donc ouverte, une bonne dizaine de noms de BÃ©kÃ©s furent citÃ©s (notamment les Fabre), mais celle-ci traÃ®na tellement en longueur que certains des principaux protagonistes de lâEuros"affaire eurent le temps dâEuros"Ãªtre rappelÃ©s Ã Dieu. On croyait donc ce scandale dÃ©finitivement enterrÃ© comme toutes ceux qui gÃªnent le pouvoir franÃ§ais ou le pouvoir bÃ©kÃ©. On pensait que les profiteurs avaient rÃ©ussi Ã passer Ã travers les mailles du filet.

Quand - coup de thÃ©Ã¢tre ! - on nous annonce des mises en examen. [2] LâEuros"enquÃªte a Ã©tÃ© trÃ¨s difficile, nous apprend-t-on, et donc fort longue, mais les coupables devront rendre des comptes devant la justice.

Pour une fois que la justice coloniale franÃ§aise ne sâEuros"en prend pas Ã de jeunes chÃ´meurs de TrÃ©nelle ou de Volga ou Ã des travailleurs haÃ¯tiens ou saint-luciens, on ne se plaindra pas.

Allez, foutez-les au trou, ces BÃ©kÃ©s et vite !

Source : Montraykreyol

[1] NDR : *Â« Tout part d'une inspection demandÃ©e par la Commission Bancaire et menÃ©e au sein du CrÃ©dit Martiniquais entre le 28 mai et le*

2 aoÃ »t 1996. Dans son rapport datÃ© du 24 octobre, l'inspection estime que les rÃ©sultats financiers prÃ©sentÃ©s ne sont pas conformes Ã la rÃ©alitÃ©. Au lieu du bilan positif avancÃ©, la banque accuserait un passif de 339,3 millions de francs et sa sociÃ©tÃ© mÃ¨re, la Compagnie FinanciÃ¨re d'Outre-Mer (Cofidom), de 66,4 millions en 2004. Actionnaire majoritaire Ã 76 %, la Cofidom (qui rÃ©unit 650 actionnaires parmi les entrepreneurs les plus influents aux Antilles) serait mÃªme insolvable depuis au moins 1993 assure le mÃªme rapport.Â »

[2] **NDR :** *Six prÃ©venus, Pierre Berte, Laurent Fabre, Guy Cottrell, Philippe Cottrell, Brigitte Mockly et Charles Rimbaud sont diversement poursuivis pour Â« abus de biens sociaux, recel d'abus de pouvoir et escroquerie Â ». Pour deux autres, l'action publique est Ã©teinte. Pierre Michaux et Marcel Fabre Ã©tant dÃ©cÃ©dÃ©s depuis les faits*.

Creative Commons by-nc-nd 2.0 - UGTG.org - la RÃ©daction